

Il est de **votre responsabilité de prendre toutes les mesures nécessaires** afin d'assurer la sécurité des patients, des intervenants et des apprenants. Toutes les consignes citées dans ce document doivent **être respectées de manière exemplaire**.

Situations pour lesquelles il est OBLIGATOIRE de contacter le service santé, sécurité et qualité de vie au travail (SSSQVT)

HORAIRE SSSQVT :
7/7 jours
Entre 6 h et 18 h

2 SEMAINES AVANT votre arrivée en stage

Résidents : 418 525-4444, poste 52377

Externes : communiquez avec le bureau de l'externat de l'université

- Si vous avez une condition de santé particulière :
 - personnes immuno-supprimées.
 - personnes avec maladie chronique.
 - femmes enceintes.

418 525-4444, poste 55525 « option 2 »

- Si vous avez été en contact étroit avec toute personne testée positive à la COVID-19.
- Si vous étiez :
 - dans un secteur qui connaît une éclosion ou a connu une éclosion pendant votre stage, impliquant des patients et/ou des employés.
 - dans un milieu tiède ou chaud.

PENDANT votre stage

418 525-4444, poste 55525 « option 1 »

- Si vous présentez des symptômes durant votre stage. Demeurez à la maison en attendant l'orientation du SSSQVT.

De plus, avisez rapidement :

- le patron avec qui vous êtes en stage.
- votre assistant résident coordonnateur (ARC) pour apporter les changements à la liste de garde, si requis.
- votre direction de programme.
- le secrétariat d'enseignement du milieu où vous êtes en stage.

418 525-4444, poste 55525 « option 2 »

- Si vous devez vous déplacer d'un milieu en éclosion ou d'une zone tiède ou chaude vers une zone froide.
- Après une assignation en zone chaude, pour une évaluation de votre exposition avant votre retour en zone froide.

ATTENTION

En cas d'éclosion, suivre rapidement les indications inscrites dans l'avis de dépistage massif transmis par courriel.

Situations pour lesquelles IL N'EST PAS REQUIS de contacter le SSSQVT

- Vous vous déplacez à l'extérieur de la Capitale-Nationale pour un motif personnel.


Nous vous rappelons que la direction de la santé publique recommande d'éviter tous les déplacements jugés non essentiels, jusqu'à nouvel ordre.

- Vous effectuez un stage en zone froide et vous devez aller vers une zone tiède, chaude ou en éclosion.

CONSIGNES POUR VOTRE STAGE EN CONTEXTE DE PANDÉMIE

CHU DE QUÉBEC-UNIVERSITÉ LAVAL

Principes d'affectation du personnel selon les zones

	MD traitant	MD consultant Autres professionnels	Résident
Unité en éclosion	Dédié à l'unité (sauf si bris de service)	Autant que possible, limiter les déplacements sur d'autres unités. Si déplacements, suivre l'ordre recommandé ci-dessous.	Idem à MD traitant ou MD consultant, selon son rôle.
Zone chaude			
Zone tiède	Dédié à l'unité (autant que possible)		
Zone froide	Autant que possible, limiter les déplacements sur d'autres unités. Si déplacements requis, suivre l'ordre recommandé ci-dessous.		

Consultez l'intégral des [principes d'affectation du personnel selon les zones](#) pour plus d'information.

Les déplacements entre les installations d'un établissement dans une même journée sont à éviter **autant que possible**. Les résidents doivent s'assurer du caractère essentiel du déplacement auprès de leurs superviseurs ou responsables de stage, **particulièrement** en cas d'éclosion ou en cas de niveau d'alerte orange ou rouge.

Pour le personnel non dédié, faire la tournée dans l'ordre suivant :

- Zones froides
- Zones tièdes
- Unités en éclosion
- Zones chaudes

Tenue vestimentaire

- Compte tenu du port de l'équipement de protection individuel (EPI), il n'est pas nécessaire de changer ses vêtements ou prendre une douche lors du passage d'une zone à l'autre au cours d'une même journée.

Consignes POUR TOUS, en tout temps



Respectez constamment la distanciation physique, **particulièrement** durant les repas et les pauses.



Procédez **fréquemment** à l'hygiène des mains.



Utilisez **adéquatement** les EPI requis, conformément aux normes de prévention des infections en vigueur.

- Procédez à l'auto surveillance quotidienne des symptômes.
- Limitez au maximum toutes interactions sociales personnelles au quotidien.
- Évitez tout comportement à risque non essentiel.

Il est de votre responsabilité de consulter fréquemment l'intranet « [Le Spot](#) »

afin de vous tenir informé de l'évolution des mesures émises par le CHU de Québec-Université Laval en contexte de pandémie.

Nous vous remercions de votre collaboration

La Direction de l'enseignement et des affaires universitaires